



**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil de Communauté
Séance du jeudi 15 décembre 2011**

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 8.1, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 10.1, 10.2, motion n°1, motion n°2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h30.

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI (à partir du rapport 2.7), Geneviève VERRON Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 2.5), Nicolas BODIN, Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 2.5), Fanny GERDIL-DJAOUAT (jusqu'au rapport 2.8), Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.4), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean-Claude ROY, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure : Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Brailly : Alain BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport 9.1) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.8) Champagny : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Catherine BOTTERON (représentée par Annie POIGNAND), Philippe GUILLAUME (représenté par Denis GALLET jusqu'au rapport 1.1.2) Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 1.1.8) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.3) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER François : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET jusqu'au rapport 2.4) Mamirolle : Robert POURCELOT (jusqu'au rapport 1.1.4) Marchaux : Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.1), Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT Montfaucon : Michel CARTERON (représenté par Corinne PETER), Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 2.8) Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Saône : Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB jusqu'au rapport 1.1.4), Alain VIENNET (jusqu'au rapport 2.5) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Torpes : Dominique GRUBER Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE-BESANCON Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 1.1.8)

Étaient absents : Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Béatrice FALCINELLA, Abdel GHEZALI, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Zahira YASSIR-COUVAL Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC Busy : Philippe SIMONIN Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT Miserey-Salines : Denis JOLY Nancray : Daniel ROLET Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Routelle : Claude SIMONIN Thoraise : Jean-Michel MAY

Secrétaire de séance : Bernard GAVIGNET

Procurations de vote :

Mandants : S. RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 2.6), H. AKODAD, T. BENETEAU de LAPRAIRIE (à partir du rapport 2.6), P. BONTEMPS, B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI, B. FALCINELLA (jusqu'au rapport 1.1.4), D. GENDRAUD (à partir du rapport 2.6), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du rapport 3.1), A. GHEZALI, J.P. GOVIGNAUX, L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport 1.1.1), S. JEANNIN, J.S. LEUBA (à partir du rapport 1.1.5), J. MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), B. MICHEL (jusqu'au rapport 2.8), B. RONZI, J. ROSSELOT, J. SCHIRRER, M.N. SCHOELLER, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport 1.1.9), D. HUOT, B. BECOULET (jusqu'au rapport 0.2), P. BELUCHE (jusqu'au rapport 2.8), A. VIENNET (à partir du rapport 2.6).

Mandataires : G. VERRON (jusqu'au rapport 2.6), N. BODIN, F. ALLEMANN (à partir du rapport 2.6), F. FELLMANN, N. GUILLEMET, D. POISSENOT, J.S. LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.4), S. WANLIN (à partir du rapport 2.6), C. THIEBAUT (à partir du rapport 3.1), N. WEINMAN, J.C. ROY, F. MONNEUR, C. TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), J. PANIER, E. ALAUZET (à partir du rapport 1.1.5), M. LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), F. GERDIL-DJAOUAT (jusqu'au rapport 2.8), E. DUMONT, J.M. GIRERD, J.J. DEMONET, J.L. FOUSSERET, C. DEVESA, A. KOELLER, R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.9), F. LOPEZ, B. VIONNET (jusqu'au rapport 0.2), B. BOURDAIS (jusqu'au rapport 2.8), J.P. DILLSCHNEIDER (à partir du rapport 2.6).

Délibération n°2011/001620

Rapport n°10.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 12 mai 2011, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Ouverture de comptes à terme auprès de l'Etat

Considérant l'excédent provisoire de trésorerie constaté au compte de la collectivité, il est ouvert auprès de l'Etat dix comptes à terme pour un montant total de 10,7 M€. Ces placements sont effectués pour une durée de 6 mois au maximum, renouvelable dans la limite des disponibilités de la collectivité.

Financement de l'acquisition d'une fibre noire - IRU

Afin de financer l'acquisition d'une fibre noire ayant pour objet d'alimenter en THD (Très Haut Débit) le Data Center de Besançon, un emprunt de 1 305 000 € est contracté auprès du Crédit Mutuel. Cet emprunt, dont le remboursement est adossé à un taux fixe de 4,28 %, est amortissable sur 10 ans. Il a vocation à être transféré à un syndicat mixte qui devrait voir le jour en 2012.

II. En matière de marchés publics

Direction Tramway

Travaux de plateforme, voie ferrée et aménagements urbains - secteur I

Titulaire : groupement STD agence SCREG EST

Montant : 45 171 085 € HT

Travaux préparatoires, finitions et reconstitutions riveraines - TPI

Titulaire : groupement STD/SACER

Montant de 1 133 974,21 € HT

Travaux de pose de lignes aériennes de contact (y compris dans le centre de maintenance

Titulaire : COLAS

Montant : 5 453 159 € HT

Travaux de signalisation ferroviaire

Titulaire : VOSSLOH COGIFER

Montant : 1 233 409 € HT

Maîtrise d'œuvre aménagement du poste de commandement centralisé

Titulaire : ARCHI.TECH

Montant : 23 600 € HT

Direction de l'administration générale

Contrats d'assurance

Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes

Titulaire : Cabinet PNAS/AREAS

Montant : 16 686,24 € TTC par an

Lot 2 : Responsabilité civile et risques annexes

Titulaire : Cabinet PNAS/AREAS

Montant : 16 226,66 € TTC par an

Lot 3 : Auto collaborateurs et Auto mission

Titulaire : SMACL

Montant : 327,18 € TTC par an

Lot 4 : Protection juridique des agents et des élus

Titulaire : Cabinet PNAS/AREAS/CIVIS

Montant : 776,91 € TTC par an

Lot 5 : Tous risques Instruments de musique

Titulaire : SARRE et MOSELLE/ HISCOX

Montant : 1018,40 € TTC par an

Prestations juridiques

Lot 1 : Fonctionnement et gestion de la Communauté d'Agglomération

Titulaire : Cabinet Petit, Itinéraires Droit Public, Cabinet Landot, Cabinet Seban,

Montant : maxi 15 000 € HT par an

Lot 2 : Droit des contrats publics

Titulaire : Droit public consultants, Sartorio, Soler Couteaux/Llorens, DSC Avocats,

Montant : maxi 15 000 € HT par an

Lot 3 : Droit de la planification et de l'urbanisme

Titulaire : Soler Couteaux/Llorens, Coudray Odent, Droit public consultants, Cabinet Petit,

Montant : maxi 15 000 € HT par an

Pôle des moyens techniques

Déconstruction de deux maisons pour aménagement « Portes de Vesoul »

Titulaire : PB démolitions

Montant : 27 800 € HT

Etudes géotechniques « Portes de Vesoul »

Titulaire : Compétence Géotechnique

Montant : 4 900,10 € HT

Modification d'un Point d'Apport Volontaire sur la commune de Novillars

Titulaire : Bérion frères

Montant : 3 329 € HT

Service Environnement

Conception et fourniture de panneaux pédagogiques sur la Passerelle de La Malate

Titulaire : TRAIT DE VERDURE

Montant : 9 620 € HT

Direction Transports

Etude insertion urbaine d'un site propre bus reliant la gare de Besançon Viotte au secteur Temis via le campus universitaire de la bouloie

Titulaire : SYSTRA

Montant : 49 300 € HT

Impression d'adhésifs sur les autocars périurbains

Titulaire : SOS COMPO

Montant : 21 920 € HT

III. En matière domaniale et foncière

Signature d'une convention de mise à disposition du terrain de Mme MATTIUSSI Jeannine pour la pose de sanitaires de terminus GINKO (ligne 27) situé sur la commune d'Avanne-Aveney.

IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Dépôt de plainte le 25 octobre 2011 pour occupation sans titre de l'aire d'accueil des gens du voyage de Mamirolle

Introduction d'une requête en référé le 10 novembre 2011 aux fins d'obtenir l'expulsion d'occupants sans titre de l'aire d'accueil des gens du voyage de Mamirolle

Introduction d'une requête en référé le 21 novembre 2011 aux fins d'obtenir l'expulsion d'occupants sans titre de l'aire d'accueil des gens du voyage de Saône

Dépôt de plainte le 23 novembre 2011 pour incendie d'un point d'apport volontaire à Besançon

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 23 DEC. 2011
Pour extrait conforme,
Le Président